

DATE DE PUBLICATION : 7 septembre 2015

Le directeur général des Études et des Relations internationales

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Études et des Relations internationales le 3 septembre 2012 ;

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur le 13 janvier 2012 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Françoise DRUMETZ, directeur des Études microéconomiques et structurelles, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jean-Stéphane MESONNIER, adjoint au directeur des Études microéconomiques et structurelles, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction des Études microéconomiques et structurelles, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 31 août 2015

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN